

Communiqué de presse

Brigue, le 2 mars 2020

Le CAS en Protection des données 100% en ligne d'UniDistance démarre aujourd'hui et affiche complet

La nouvelle formation continue d'UniDistance en Protection des données a démarré ce lundi 2 mars 2020. Pour son édition de lancement, le CAS affiche complet avec le nombre maximum de 15 participant-e-s atteint. La formation reconnue se déroule 100% en ligne.

La mise en ligne du nouveau CAS francophone en Protection des données d'UniDistance a eu lieu ce lundi 2 mars. Les 15 participant-e-s, dont 14 ont choisi de suivre l'option Entreprise et Administration publique (contre 1 pour l'option uniquement orientée Entreprise), peuvent désormais débiter la formation qui leur permettra de devenir le ou la futur-e responsable de la protection des données au sein de leur institution. « Le nombre de participant-e-s maximum a été atteint avant même la date limite d'inscription, ce qui prouve que la formation que nous proposons répond à un réel besoin », se réjouit Stéphane Pannatier, directeur des Services centraux d'UniDistance. En effet, l'entrée en application du Règlement européen sur la protection des données (RGPD) en 2018 a imposé de nouvelles obligations légales. « Les entreprises et administrations publiques ont pris conscience de leurs besoins en matière de protection des données », complète Stéphane Pannatier.

Une première 100% en ligne

Cette formation continue se déroule 100% en ligne et ne requiert donc aucune séance en présentiel. D'un côté, diverses ressources pédagogiques sont mises à disposition des étudiant-e-s sur la plateforme du cours, comme des vidéos, des screencasts, de la littérature spécialisée et des textes légaux. De l'autre côté, les étudiant-e-s profitent des classes virtuelles pour échanger avec les équipes enseignantes et travailler en équipe de manière synchrone. Les participant-e-s peuvent s'entraîner sur diverses études de cas et sont testé-e-s majoritairement au moyen de dissertations. L'équipe enseignante, composée de professeurs d'université et de professionnel-le-s expert-e-s de leur domaine, a été encadrée par des spécialistes de la formation à distance afin de proposer les outils les plus adéquats. « L'équipe chargée de l'apprentissage en ligne d'UniDistance nous a aidé à développer nos supports de cours, comme par exemple le tournage de vidéos », explique Sylvain Métille, responsable scientifique du programme et chargé du module d'introduction. « La formation s'adressant principalement à des personnes actives dans le monde professionnel, le parcours 100% en ligne que nous leur proposons leur permet un maximum de flexibilité dans l'aménagement de leurs horaires de travail et d'étude », conclut Sylvain Métille.

Le CAS en Protection des données se compose de cinq ou six modules (selon option choisie), comptabilisant respectivement 10 ou 12 ECTS.

UniDistance est le leader de l'enseignement universitaire à distance en Suisse. Elle offre des formations universitaires en ligne depuis 1992 et compte plus de 1900 étudiant-e-s francophones et germanophones, qui se forment en parallèle à leur vie professionnelle, sportive ou familiale grâce à la flexibilité des études à distance. L'institution a son siège à Brigue et est présente à Sierre, Pfäffikon, Naters, Berne, Lausanne, Fribourg et Rapperswil. Tous ses diplômes, conçus selon les accords de Bologne, sont reconnus en Suisse et par les Etats-Membres des accords. L'enseignement à distance se base sur un concept moderne d'apprentissage ouvert, flexible et individuel. UniDistance applique ce concept sous l'appellation d'enseignement hybride, qui combine e-learning et enseignement classique.

Plus d'informations : www.unidistance.ch/protection-donnees

Contact

Elodie Délèze, Service Communication d'UniDistance
027 922 70 65, elodie.deleze@unidistance.ch